

## FRANCE

### PRODUITS BANCAIRES

# Bink.fr lance une promotion sur la gamme Turbos et Warrants BNP Paribas

**Le courtier en ligne propose une incitation tarifaire pour les Turbos et Warrants BNP Paribas. Durant six mois, jusqu'au 1er août 2014.**

[Binck.fr](http://Binck.fr) rembourse pour sa cible « d'investisseurs actifs » les frais de courtage pour les 50 premiers ordres par mois

et par compte sur l'ensemble de la gamme. L'offre s'applique aux ordres compris entre 200 € et 10 000 €. Le remboursement sera effectué au plus tard le 15 du mois suivant.

« Grâce à leur effet de levier, ces produits de bourse permettent d'amplifier les per-

formances - ce qui peut être favorable ou défavorable à l'investisseur - de nombreux actifs sous-jacents : sur 100 actions françaises (grandes et moyennes capitalisations), sur plus de 75 actions étrangères, sur les grands indices français et étrangers et sur les principales matières premières et devises », indique le courtier.

L'offre est réservée aux clients de [Binck.fr](http://Binck.fr) majeurs et résidant fiscalement en France, sous réserve d'acceptation du dossier. « Pour les besoins de

cette offre, vous êtes client chez [Binck.fr](http://Binck.fr) dès l'instant où [Binck.fr](http://Binck.fr) vous a communiqué vos codes d'accès, après le délai légal de 14 jours suivant

l'ouverture du compte, sous réserve d'une demande de votre part de commencement immédiat du service », précise le courtier.